

Cheikh Tidiane Thiam (Senegal)

[Original: French]

1. Renseignements personnels

- Ambassadeur
- Conseiller Technique du Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur,
- Ancien Directeur Général des Affaires Juridiques et Consulaires au Ministère des Affaires étrangères, de la République du Sénégal
- Membre de la Commission de l'Union Africaine pour le Droit international (CUADI/AUCIL),
- Membre de la Commission Permanente et Indépendante des Droits de l'Homme de l'OCI (CPIDH),

2. Diplomes et certificats

- Licence de Droit public, 1976 (option Droit International, Relations Internationales, Université Cheikh Anta Diop de Dakar);
- D.E.A. (Diplôme d'Etudes Approfondies) Droit Public, 1977, Université de Paris V;
- D.E.A. (Diplôme d'Etudes Approfondies) Sciences politiques (Politique internationale), 1978, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne;
- Diplôme de l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (U.N.I.T.A.R.) : Diplôme de Droit International, La Haye, 1981;
- Certificat de l'Institut Henry-Dunant (Séminaire africain sur le Droit international humanitaire), 1983 ;
- Certificat de l'Académie de Droit International de La Haye, Programme extérieur : Droits de l'Homme, Principes et Pratiques du Droit international), 1988.
- Thèse de Doctorat d'Etat en Droit International soutenue devant l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne en juin 1989 sur le thème : « Décolonisation et succession d'Etats en Afrique, Contribution à l'étude de la succession à l'ordre juridique », Mention Très honorable.

3. Résumé des qualifications professionnelles/expertise

Enseignements:

- Trente (36) années d'expérience professionnelle dans l'enseignement et la recherche à l'Université dont dix-sept (17) de responsabilités administratives et treize années (13) à la tête d'une direction scientifique.
- Dispense à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar depuis 1979 les cours suivants :
 - Institutions Internationales (de 1989 à 2001)
 - Droit international public (enseignement pratique : 1980–1989 ; cours théorique, 3ème Année : 1989–2007)
 - Droit constitutionnel et Institutions politiques (enseignement pratique : de 1979 à 1989)
 - Histoire des Idées politiques (de 1992 à 2001)
 - Méthodologie de la recherche et de la rédaction (de 1980 à 2001)
 - Droit des Communications internationales (2000–2001)

- Chargé de Cours de Droit international public et d'Institutions internationales à l'ENAM (Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature de Dakar) Section Diplomatie (depuis 1980).

Recherches :

- Droit international public :
 - Succession d'Etats — Droits de l'Homme — Droit International humanitaire et des conflits armés — Droit de la mer, Résolution des conflits — Droit des traités — Sécurité internationale -Droit au développement —
- Science administrative — Droit constitutionnel et Sciences Politiques — Droit public interne-

Activités scientifiques

- Membre de l'ex-Groupe intergouvernemental d'Experts des Nations Unies sur le Droit au Développement (Commission des Droits de l'Homme, Rés. 1996/15), 1996–1998.
 - A représenté l'Etat du Sénégal en qualité de plénipotentiaire et d'expert juriste à la Conférence diplomatique de codification sur la succession d'Etats en matière de Biens, Archives et Dettes d'Etat (Vienne 1983).
 - Conseiller en service extraordinaire au Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative du Sénégal, de 1999 à 2001.
 - Plusieurs fois auditeur de l'Académie de Droit international de La Haye.
 - Coordinateur et Rapporteur Général du Colloque international de Dakar sur l'Enseignement de Droit international et la Recherche en Droit international en Afrique (Dec. 1985).
- Rapporteur spécial de la Commission de l'Union africaine sur le droit international (CUADI) sur la délimitation et la démarcation des frontières en Afrique;
- Rapporteur de la CUADI sur la codification du Principe de l'intangibilité des frontières en Afrique;
- Rapporteur de la CUADI sur l'étude relative au droit de l'intégration en Afrique de l'Ouest.
- Rapporteur spécial de la CUADI l'étude relative au Cadre juridique de la migration en Afrique ;
- Président du Groupe de Travail sur les Publications de la CUADI.
- Président du Forum de la CUADI sur le Droit de l'intégration régionale en Afrique, 2013.
- Président du Groupe de Travail de la CPIDH sur le Droit au développement, 2018,
- Co-auteur de l'étude en cours de la CPIDH sur la protection des Droits de l'Homme dans le contexte de la lutte contre le terrorisme, 2018,
- Co-Responsable de l'étude sur les Causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées, dans le cadre du Processus de Rabat sur la Migration et le Développement, 2017–2018,

Participation à de nombreuses rencontres et négociations internationales, notamment:

- **Aux sessions de l'ancienne Commission des Droits de l'Homme,**
- **Aux sessions de l'actuel Conseil des Droits de l'Homme, ainsi que de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples,**

(Rubrique non détaillée),

Fonctions et responsabilités scientifiques et administratives et en matière contentieuse

- **Agent de l'Etat du Sénégal devant la Cour internationale de Justice (CIJ):** représentant l'Etat du Sénégal devant la Cour, dans le cadre de l'Affaire Belgique c Sénégal, touchant quelques questions relatives à l'obligation de juger ou d'extrader ; (février 2009 à juillet 2012).
- Plusieurs fois Chef de Délégation et Coordonnateur de l'équipe de Conseils de défense des intérêts de l'Etat du Sénégal devant la Cour de Justice de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- Chef de délégation en charge de la présentation, devant le Comité Contre la Torture des Nations Unies, des « 3ème, 4ème, 5ème et 6ème Rapports périodiques du Sénégal, Genève, novembre 2012,
- Chef de délégation en charge de la présentation, devant la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (Banjul), des 8ème, 9ème, 10ème et 11ème Rapports périodiques du Sénégal au titre de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, avril-mai 2015,
- A coordonné et préparé le dossier de candidature à l'élection du Sénégal parmi les premiers membres du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies ainsi que celui de son premier passage devant le Mécanisme d'Evaluation Périodique Universel (EPU/UPR),
- Ancien Membre du Comité de l'OCI pour l'examen des conditions de la levée du blocus israélien sur Gaza, octobre 2010;
- Co-président du Comité de Pilotage du Processus Euro-Africain de Rabat sur la Migration et le Développement (2011–2013),
- Point Focal National en matière de Migration ;
- Point Focal et Coordinateur National dans le cadre du dossier d'Extension des limites du Plateau continental du Sénégal au-delà des 200 milles marins (Dossier commun soumis par 7 pays de la sous-région ouest africaine à la Commission des Nations Unies sur les Limites du Plateau Continental);
- Co-Président du Comité Mixte Paritaire de suivi France-Sénégal sur les Accords franco-sénégalais de Gestion des Flux Migratoires;
- Co-Président des Consultations bilatérales annuelles sénégallo-suisse dans le domaine des droits de l'homme;
- Ancien membre de la Commission Nationale de Gestion des Frontières du Sénégal ;
- Membre du Comité national de suivi de l'Exploitation du Pétrole et du Gaz ;
- Membre du Comité de Pilotage du Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires Frontaliers du Sénégal (PUMA),
- Co-Président des Négociations bilatérales Sénégal-Japon, pour la conclusion d'un accord financier, 2017–2018,
- Co-Président des Négociations Sénégal-Etats Unis d'Amérique, pour la conclusion d'un accord de Défense,
- Co-Président des Négociations Sénégal-République Populaire de Chine, pour la conclusion d'un accord de coopération judiciaire,
- Ancien Président du Comité sur le Fonds de la Recherche à l'Université (Sénégal) (de sa création à 2000) ;
- A dirigé les travaux de la Sous-commission établie par la Faculté des Sciences juridiques et économiques de Dakar, à la demande de l'Université, sur les *Franchises et Libertés universitaires*;
- Directeur, puis Directeur Général des Affaires Juridiques et Consulaires au Ministère des Affaires Etrangères de la République du Sénégal, 2001–2014 ;

- Directeur du C.R.E.D.I.L.A (Centre de Recherche, d'Etude et de Documentation sur les Institutions et les Législations Africaines), 1990–1998, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques — Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.
- Secrétaire Général et Responsable de la publication « Annales Africaines », Revue de Droit, d'Economie et de Gestion de la Faculté des Sciences juridiques et Economiques de l'Université de Dakar (paraissant depuis 1954), de 1985 à 1998.
- Associé à la direction et membre du Jury de soutenance de la thèse de doctorat d'Etat en Droit soutenue par M. Marcelin Obou ABIE sur « La Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et Intégration régionale », Faculté des Sciences juridiques et politiques, UCAD, Dakar, 20 novembre 1998 ;
- Membre du Jury de la thèse de Doctorat d'Etat soutenue par M. Seydou Nourou TALL, sur « Théories et Réalités du Droit international humanitaire : contribution à l'étude de l'application du Droit des conflits armés en Afrique noire contemporaine », Faculté des Sciences juridiques et politiques, UCAD, Dakar, 4 janvier 2001 ;
- Président du Jury de soutenance de la thèse de Doctorat d'Etat en droit public (option Droit international public) soutenue par M. Kémoko DIAKITE sur « la problématique de l'intervention des Nations Unies dans le règlement des conflits en Afrique » devant la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, UCAD, Dakar, 13 avril 2009 ;
- Membre de plusieurs Organisations et Sociétés Scientifiques :
 - Membre fondateur de l'Association Africaine de Droit International
 - Ancien membre de l'Association Africaine de Droit International et Comparé

Publications

Plusieurs ouvrages, dont:

- Les Etats et la violence : Guerres de libération nationale et Conflits armés internes / Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du Droit international humanitaire, Mémoire DEA Science politique, Université de Paris 1 — Panthéon Sorbonne, 1978, 120 p.
- Décolonisation et succession d'Etats en Afrique : Contribution à l'étude de la succession à l'ordre juridique. Thèse Doctorat d'Etat en Droit (Droit International Public) présentée et soutenue en juin 1989 devant l'Université de Paris I — Panthéon — Sorbonne, 709 p, 2 volumes.
- *Droit Public du Sénégal*, Vol. I, l'Etat et le Citoyen (Textes et Documents), Dakar, les Editions du CREDILA, 1993, 309p.
- Législations et pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest (Cheikh Tidiane THIAM et Demba SY), Paris, l'Harmattan, (CREDILA — PANOS), 1997, 143p.
- *Breaking monopolies — Legislation and radio pluralism in West Africa* (Cheikh Tidiane THIAM et Demba SY), Lusaka, Aquila Printers, (CREDILA — PANOS), 1996, 93p.
- Cheikh Tidiane THIAM (Editeur), *La Régionalisation : Approche sénégalaise et Expérience française*, Dakar, Les Editions du CREDILA, 1998, 376p.
- Cheikh Tidiane THIAM (Coordinateur), Guide sur l'utilisation des données migratoires au Sénégal (Préface), ICMPD, UE, FIIAPP, Juin 2018;

Plusieurs articles, études et interventions dont:

- Encyclopédie Juridique de l'Afrique (1982) T. II, Chapitre IV, Succession d'Etats, Dakar-Lomé-Abidjan, NEA, 1982.
- « Faut-il créer un Ombudsman au Sénégal ? », *le Soleil (Quotidien)*, du 19 et du 20 juillet 1982.
- « Faut-il créer un Ombudsman au Sénégal ? », *Annales Africaines*, Revue de Droit, d'Economie et de Gestion de la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques (Université de Dakar), 1983-1984-1985, pp. 57–66.

- « Le concept de sécurité en Afrique » (Conférence des Instituts de Recherche africains, Alger, 24–25 mars 1990), ONU, UNIDIR/90/109, New-York, 1991, pp. 32 et s. et pp. 112 et s.
- « La recherche en Droit international en Afrique » In L’Afrique et le Droit international, *Annales Africaines*, N° spécial, 1986–1987–1988 (Actes du Colloque international de Dakar sur l’Enseignement du Droit international et la Recherche de Droit international en Afrique), Dakar, 11–13 déc. 185.
- « La Convention de Vienne sur la succession d’Etats en matière de biens, archives et dette d’Etat », *Annales Africaines*, 1983–1984–1985, pp. 283–304 ;
- « De la Communauté à la lumière des idées politiques et institutionnelles du Général De GAULLE » (Colloque Charles De GAULLE et le Sénégal) Ambassade de France et Mission de Coopération à Dakar, 1990, pp. 210–217.
- « L’intervention sénégalaise dans la résolution de la crise bissau-guinéenne », 1999.
- « De l’Acte constitutif de l’Union Africaine », novembre 2000.
- « Citoyens, Etat, Développement », Texte d’une Conférence donnée devant la Convention des Saint-Louisiens, juillet 1991.
- « Aspects juridiques de l’Institutionnel Francophone » — Contribution de l’Etat du Sénégal au Sommet de Chaillot — (en collaboration) — Dakar, novembre 1991.
- **A rédigé l’Exposé du Gouvernement du Sénégal**, prononcé le 24 février 2004, devant la Cour internationale de Justice dans le cadre des audiences publiques organisées lors de l’examen, par la Cour, de la **Demande d’avis sur les conséquences juridiques de l’édification par l’Etat d’Israël d’un mur dans les territoires palestiniens occupés**.
- Auteur de « Droit au Développement et NEPAD », communication lors des Consultations Francophones en marge de la 60ème Session de la Commission des Droits de l’Homme, Genève, avril 2004.
- Auteur de « Droits Humains et Clonage », communication lors des Consultations Francophones en marge de la 61ème Session de la Commission des Droits de l’Homme, Genève, 6 avril 2005.
- Auteur de la Communication sur le thème « les principales réalisations, les contraintes et les difficultés rencontrées par le Comité contre la Torture des Nations Unies », à l’occasion de la célébration du 25ème anniversaire du Comité, Genève, 7 mai 2013.
- **A rédigé** l’Acte constitutif et le Règlement administratif et financier de la Conférence des Ministres de l’Agriculture de l’Afrique de l’Ouest et du Centre (CMA/AOC), adoptés à Yaoundé en 1996.
- **A conçu et rédigé** la Convention internationale portant création (ainsi que le statut, le Règlement intérieur, le Manuel de Procédures et l’Accord de siège) de la Fondation « KARANTA » pour l’Appui aux Politiques d’Education Non Formelle en Afrique (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Niger), ratifiée en 2004 par l’Etat du Sénégal.
- **A réalisé** la restructuration juridique et institutionnelle du Bureau Africain des Sciences de l’Education (BASE), institution spécialisée de l’OUA/Union Africaine, juillet 2001,

Langues

Français (lu, écrit, parlé couramment). Autres langues de travail : Anglais et espagnol